

<https://www.zurbains.com/actualites/reduction-des-dechets-semaine-de-sensibilisation-du-16-au-24-novembre.html>



Réduction des déchets : semaine de sensibilisation du 16 au 24 novembre

- Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 16 novembre 2019

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

La nouvelle édition de la Semaine européenne de la réduction des déchets se tiendra du 16 au 24 novembre partout en France. L'occasion de participer à des manifestations près de chez soi : plus de 7 000 actions sont labellisées en France.

Des gestes simples pour réduire ses déchets, des gestes que nous faisons tous déjà plus ou moins

1. Fuyez les emballages, choisissez ne pas acheter les produits trop emballés

C'est le consommateur qui choisit ce qu'il achète, c'est donc lui qui décide si les fabricants emploient trop d'emballages. En n'achetant plus les produits trop emballés, le consommateur effectue un geste fort. Les fabricants concernés changeront et réduiront leurs emballages... C'est si simple que cela.

Par ailleurs, ré-utiliser ses sacs de transports, acheter des fruits et légumes en vrac, tout comme les aliments secs, c'est de plus en plus facile.

2. Vos déchets alimentaires valent de l'or, des poules dans votre quartier ?

Vos déchets organiques représentent le tiers de vos déchets. Il suffit de placer vos déchets dans un endroit à l'extérieur et tout va se décomposer au fil des mois. Mieux encore, [adoptez des poules](#), si vous avez suffisamment d'espace. Elles vous remercieront en pondant de bons oeufs. Vous ne pouvez pas avoir de poules chez vous ? Quelqu'un dans votre quartier en a. Prenez contact, apportez-lui vos déchets organiques, en retour, il vous donnera des oeufs !

3. Evitez le gaspillage, la sur-consommation...

On estime qu'un ménage en France gaspille 21kg par an de denrées alimentaires. Sur cette masse, 7kg sont des produits encore emballés. La DLUO (« A consommer de préférence avant ») concerne des denrées encore consommable au-delà de cette date en toute sécurité, mais certaines de ses propriétés (goût, couleur) pourront altérées. La DLC concerne les produits périssables, à conserver au frais (oeufs, viande, poisson, produits laitiers).

4. Evitez les lingettes et autres produits jetables

Le poids des couches, protections périodiques ou lingettes (hygiéniques comme ménagères) est passé de 13 à 34 kg par habitant et par an entre 1993 et 2007. Pour désencombrer au maximum nos poubelles, on revient aux bons vieux chiffons pour faire le ménage, et on teste la coupe menstruelle, les serviettes hygiéniques lavables, et les couches lavables pour les bébés. Du côté des [lingettes, le biodégradable a également fait son apparition](#). Même si le mieux reste encore de ne plus en utiliser.

Des actions de sensibilisation dans toute la France

Il y en a forcément une près de chez vous ! Chaque année, à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, de nombreuses actions de sensibilisation sont organisées sur tout le territoire. Un engouement de plus en plus important puisque ce sont aujourd'hui plus de 7 000 actions qui sont proposées contre 2 888 en 2012. Si chacun peut organiser une initiative (collectivités territoriales, administrations, associations, entreprises, particuliers...), des actions seront proposées à l'ensemble des organisateurs européens de la SERD autour de 4 grandes thématiques : les déchets de papier, le gaspillage alimentaire, la réutilisation ou réparation et les déchets d'emballages. L'objectif global est la prévention des déchets : rappelons que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !